

Septembre
2016**POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DU COLLÈGE,
LE SGEN-CFDT REVENDIQUE :**

- **Une reconnaissance financière de l'implication des personnels dans la préparation de la réforme**, parce que le travail supplémentaire et l'effort de réorganisation doivent être reconnus, que la préparation de la réforme du collège et son application en un an sont exceptionnelles, et que la charge de travail engendrée pèsera encore pendant plusieurs années.
- **Une confiance réelle et effective envers les équipes en laissant chaque établissement définir les dates, le nombre et les modalités des réunions nécessaires**, parce que pour mettre en place l'architecture de la réforme la plus adaptée aux élèves, ce sont les équipes qui ont la charge au quotidien des élèves, qui sont seules réellement compétentes pour faire au mieux. Parce que les dispositifs innovants de la réforme – accompagnement personnalisé (AP) et enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) – nécessiteront des ajustements permanents pour être efficaces et éventuellement adaptés et améliorés, les enseignants doivent pouvoir réfléchir et échanger sur les nouveaux programmes et sur les nouvelles pratiques de façon régulière mais adaptée à chaque situation. Une ingénierie pédagogique est essentielle à la réussite de la réforme et le Sgen-CFDT demande un abondement de l'enveloppe des indemnités de missions particulières (IMP), avec notamment la possibilité de choisir une reconnaissance en décharge pour valoriser cette tâche.
- **Pendant toute l'année, du temps de formation et d'appropriation**, parce que le changement ne se décrète pas. Si moratoire il doit y avoir, il doit concerner l'inspection. Les corps d'inspection doivent être mobilisés pour accompagner les équipes. Les plans de formation académiques spécifiques construits à partir des besoins identifiés par les équipes doivent être poursuivis et amplifiés. La formation continue sur site doit être à nouveau budgétisée, organisée et pérennisée.
- **Un accompagnement des établissements en difficulté**, parce qu'il est incontestable que des difficultés, voire des situations de blocage existent dans certains établissements. Le Sgen-CFDT demande la mise en place de dispositifs pour les équipes d'établissement demandeuses : analyse de la pratique, espace de dialogue, groupe de suivi académique.
- **En fin d'année, un temps de régulation**, lequel sera nécessaire pour prendre en compte l'avis des acteurs de terrain et faire les adaptations nécessaires, parce que la réforme prendra plusieurs années pour être complètement opérationnelle et donner les résultats escomptés. Il faut accepter dès aujourd'hui ce temps long d'adaptation permanente et faire confiance aux personnels quant aux pratiques qu'ils mettront en œuvre. Cessons de faire porter une pression insupportable sur les enseignants dès le premier jour de la mise en œuvre de la réforme : il n'y aura ainsi ni moratoire ni perfection.
- **Un encadrement renforcé en personnels d'éducation**, pour accompagner au mieux les nouveaux horaires des élèves et assurer les missions de sécurité renforcée liée au contexte terroriste.